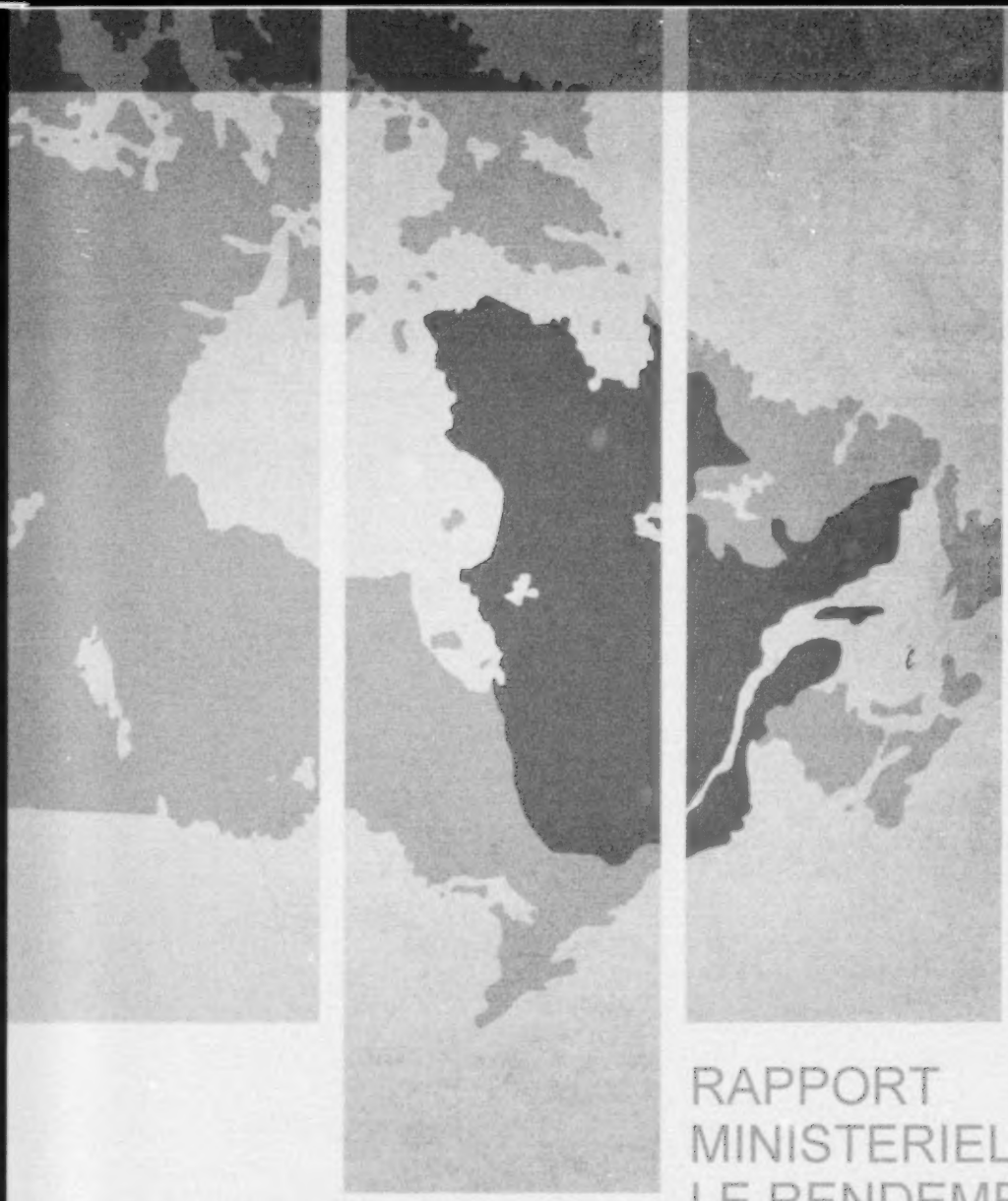

RAPPORT MINISTERIEL SUR LE RENDEMENT

Développement économique Canada pour les régions du Québec

2014-2015

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada Economic Development for Quebec Regions

Canada

PUBLIÉ PAR

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Montréal (Québec) H3B 2T9
www.dec-ced.gc.ca

CATALOGUE lu90-1/13F-PDF

ISSN 1490-7399

Décembre 2015

Table des matières

Message des Ministres **1**

SECTION I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation **3**

1.1 Profil de l'organisation 3
1.2 Contexte organisationnel 4
1.2.1 Raison d'être et responsabilités 4
1.2.2 Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes 6
1.2.3 Priorités organisationnelles 7
1.2.4 Analyse des risques 11
1.3 Dépenses réelles 12
1.4 Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 15
1.5 Tendances relatives aux dépenses de DEC 16
1.6 Dépenses par crédits votés 17

SECTION II : Analyse des programmes par résultat stratégique **19**

2.1 Résultat stratégique : Les régions du Québec ont une économie en croissance 20
2.2 Programme 1.1 – Développement des entreprises 23
2.2.1 Sous-Programme 1.1.1 – *Soutien à l'entrepreneuriat* 26
2.2.2 Sous-programme 1.1.2 – *Performance des entreprises* 28
2.3 Programme 1.2 – Développement économique des régions 31
2.3.1 Sous-programme 1.2.1 – *Mobilisation des régions* 34
2.3.2 Sous-programme 1.2.2 – *Investissement dans les régions* 36
2.4 Programme 1.3 – Renforcement de l'économie des collectivités 39
2.4.1 Sous-programme 1.3.1 – *Programme de développement des collectivités* 43
2.4.2 Sous-programme 1.3.2 – *Modernisation des infrastructures* 46
2.4.3 Sous-programme 1.3.3 – *Soutien ponctuel ou ciblé* 48
2.5 Programme 1.4 – Services internes 52

SECTION III : Renseignements supplémentaires **55**

3.1 Faits saillants des états financiers 55
3.2 États financiers 59
3.3 Tableaux de renseignements supplémentaires 59
3.4 Dépenses fiscales et évaluations 59

SECTION IV : Coordonnées de l'organisation **61**

Annexe : Définitions **63**

Notes de fin de document **67**

Message des Ministres

Nous sommes heureux de présenter ce rapport sur les activités clés de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) en 2014-2015.

Les principaux objectifs du portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique sont d'aider les entreprises canadiennes à croître, à innover et à exporter de manière à créer des emplois de qualité ainsi que de la richesse pour les Canadiens de toutes les régions du pays; d'aider les petites entreprises à prendre de l'expansion grâce au commerce et à l'innovation; de favoriser le tourisme au Canada; et de promouvoir et soutenir la recherche scientifique et l'intégration des considérations scientifiques dans nos décisions relatives aux investissements et aux politiques. Nous sommes déterminés à travailler en étroite collaboration avec nos collègues et les intervenants de l'ensemble de ces domaines divers afin d'atteindre ces objectifs.

C'est avec plaisir que nous vous présentons le Rapport ministériel sur le rendement de Développement économique Canada pour les régions du Québec, pour l'exercice 2014-2015.

L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences du développement économique

L'honorable Kirsty Duncan
Ministre des Sciences

L'honorable Bardish Chagger
Ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme

SECTION I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

1.1 Profil de l'organisation

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique :
L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

- L'honorable Denis Lebel, C. P., député (ministre responsable en 2014-2015)

Ministre des Sciences :
L'honorable Kirsty Duncan, C.P., députée

Ministre de la Petite Entreprises et du Tourisme :
L'honorable Bardish Chagger, C.P., députée

Administrateur général : Marie Lemay

Portefeuille ministériel :
Développement économique du Canada pour les régions du Québec

Instruments habilitants :
Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec[1]

Année de création : 2005

[1] Pour consulter le texte de la *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* : http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-1.3/index.html.

1.2 Contexte organisationnel

1.2.1 Raison d'être et responsabilités

Mission

Selon sa loi constituante[2], entrée en vigueur le 5 octobre 2005, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

Résultat stratégique

Les régions du Québec ont une économie en croissance.

Vision

Les régions et les entreprises du Québec participent à l'économie de demain à la hauteur de leur potentiel, et ce, en misant sur leurs atouts respectifs.

Dans le cadre de sa mission, DEC favorise le démarrage et la performance des entreprises. Il les aide à devenir plus concurrentielles, productives, innovatrices et actives sur les marchés au Canada et à l'étranger. Il appuie les efforts de mobilisation du milieu au sein des différentes régions du Québec et l'attraction des investissements destinés à accroître la prospérité de l'économie québécoise et canadienne.

DEC contribue ainsi au dynamisme économique de l'ensemble des régions du Québec en accordant une attention particulière aux collectivités à faible croissance économique, et ce, conformément à sa loi constituante. À cet égard, DEC dispose d'un indice de développement économique[3] qui lui permet, entre autres, de déterminer le niveau de développement économique des 104 collectivités[4] du Québec afin de répondre adéquatement aux besoins.

DEC agit auprès des entreprises, principalement des petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que des organismes à but non lucratif (OBNL), par l'intermédiaire de ses

2 Pour consulter le texte de la *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* : http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html.

3 L'indice de développement économique de DEC est composé de plusieurs variables, par exemple le taux d'activité, le taux d'entrepreneuriat, le taux d'établissements exportateurs, la valeur des permis de bâtir, la diversification de la structure industrielle, la productivité et plus encore.

4 Par « collectivités », DEC entend les 104 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec.

bureaux d'affaires[5]. C'est en offrant, entre autres, un appui financier pour la réalisation de projets que DEC parvient à les soutenir dans leurs démarches de développement.

L'approche de DEC s'inspire des meilleures pratiques recensées en matière de développement économique régional[6]. Elle est :

- **cohérente** avec les priorités gouvernementales et les stratégies nationales en lien avec sa mission et les résultats escomptés;
- **adaptée** aux enjeux et aux défis économiques des entreprises et des différentes régions du Québec en misant sur leurs atouts et leur potentiel et,
- **collaborative** avec les acteurs économiques tels que les partenaires du milieu, les autres ministères et organismes fédéraux, le gouvernement du Québec et les organismes municipaux.

Programmes et initiatives de subventions et de contributions de DEC, en vigueur en 2014-2015[7]

Programme principal :

- *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ).

Initiatives ponctuelles ou ciblées :

- *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*
- *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*
- *Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec (ISCTBE)*
- *Initiative de développement économique — Dualité linguistique (IDE).*

Programme national mis en œuvre au Québec par DEC :

- *Programme de développement des collectivités* (PDC).

Partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada au Québec[8] :

- *Fonds Chantiers Canada-Québec* (FCC).

5 Pour consulter la liste des bureaux d'affaires de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html

6 Se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/strategiques/2012/261/index.html.

7 DEC contribue à la conception, à l'administration ou à la mise en œuvre au Québec de programmes nationaux et d'initiatives ponctuelles de subventions et de contributions (S&C). Pour plus de détails sur la description de ces programmes et initiatives, se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pdeq/index.html et aux tableaux supplémentaires sur les paiements de transfert.

8 Pour plus de détails sur ce programme, se référer au site Web d'Infrastructure Canada : http://www.infrastructure.gc.ca/.

1.2.2 *Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes*

Le présent rapport est construit selon l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de DEC, en vigueur depuis le 1er avril 2012[9]. Ainsi, la liste qui suit présente le cadre complet des quatre programmes et sept sous-programmes[10] de DEC, des liens qui les unissent et du résultat stratégique auquel ils contribuent.

1. **Résultat stratégique :** Les régions du Québec ont une économie en croissance

1.1 Programme : « Développement des entreprises »
- **1.1.1 Sous-Programme :** *Soutien à l'entrepreneuriat*
- **1.1.2 Sous-Programme :** *Performance des entreprises.*

1.2 Programme : « Développement économique des régions »
- **1.2.1 Sous-Programme :** *Mobilisation des régions*
- **1.2.2 Sous-Programme :** *Investissement dans les régions.*

1.3 Programme : « Renforcement de l'économie des collectivités »
- **1.3.1 Sous-Programme :** *Programme de développement des collectivités*
- **1.3.2 Sous-Programme :** *Modernisation des infrastructures*
- **1.3.3 Sous-Programme :** *Soutien ponctuel ou ciblé.*

1.4 Programme : « Services internes »

[9] Quelques modifications mineures et de nature administrative ont été apportées à l'AAP de DEC depuis 2012.
[10] À noter qu'un programme de S&C ou de paiement de transfert ne correspond pas à un programme ou à un sous-programme au sens de l'AAP.

1.2.3 Priorités organisationnelles

Les priorités représentent les volets sur lesquels DEC a choisi de mettre l'accent sans toutefois exclure la réalisation d'activités dans d'autres domaines de l'AAP. Elles sont établies en fonction des priorités du gouvernement du Canada, des résultats ministériels visés et des risques, ainsi que des défis économiques des différentes régions du Québec. Durant l'exercice financier 2014-2015, DEC a mis en œuvre les trois priorités suivantes, qui s'inscrivent dans la continuité de celles présentées dans ses derniers *Rapports sur les plans et priorités* (RPP) :

Priorité n° 1	**Type**	**Lien avec le programme**
Appuyer le maintien et l'essor des entreprises	Permanente	1.1 *Développement des entreprises*
Sommaire du progrès accompli		

- Par son mandat à vocation économique, DEC s'inscrit au cœur des priorités nationales en lien avec la prospérité des régions et des entreprises et la création d'emplois.

- DEC a conclu 440 nouvelles ententes de contribution relatives à cette priorité en 2014-2015, représentant 171 millions de dollars en aide financière approuvée. Il s'agit d'une hausse par rapport à l'exercice précédent, en volume (23 %) et en dollars (32 %).

- L'aide financière approuvée en appui aux entreprises a reposé sur :
  - la productivité et l'expansion, soit 250 projets pour une aide approuvée qui se chiffre à 86,4 millions de dollars,
  - l'innovation et le transfert technologique, soit 34 projets totalisant 29,8 millions de dollars en aide approuvée,
  - la création et le démarrage d'entreprises, soit 54 projets totalisant 28,6 millions de dollars en aide financière approuvée,
  - la commercialisation et l'exportation, soit 91 projets totalisant 23,3 millions de dollars en aide approuvée et,
  - la structuration de réseaux, soit 11 projets totalisant 3,2 millions de dollars en aide approuvée.

- DEC contribue au dynamisme et à la vitalité des économies régionales, en accordant une attention particulière aux collectivités dont le potentiel de croissance

est plus faible[1]. En 2014-2015, 32 % de l'aide approuvée par DEC liée à l'essor des entreprises a visé les MRC à faible potentiel de croissance. Ces collectivités comptent pour 21 % de la population totale du Québec.

Priorité n° 2	Type	Lien avec le programme
Contribuer au renforcement de l'économie des collectivités et des régions par l'entremise d'un appui ponctuel et ciblé	Permanente (Formulation révisée)	1.3 *Renforcement de l'économie des collectivités*

Sommaire du progrès accompli

En 2014-2015, DEC a continué de se mobiliser pour renforcer l'économie des collectivités, en leur offrant un soutien ponctuel ou ciblé. DEC a mis en œuvre trois initiatives prioritaires :

1. *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*
   - Dotée d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars sur 7 ans (2013-2020);
   - Vise à accompagner les collectivités et les entreprises des MRC des Appalaches et des Sources dans leurs efforts pour diversifier et renforcer leur base économique et ainsi accroître leur potentiel de croissance à long terme;
   - En 2014-2015, 11 projets totalisant près de 7 millions de dollars ont été approuvés.

2. *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*
   - Dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars sur 7 ans (2013-2020), elle se décline en trois volets : la reconstruction de la ville, l'aide directe aux entreprises et la création de deux fonds d'investissement gérés par la Société d'aide au développement des collectivités de la région de Mégantic;
   - Vise à apporter un appui à la relance économique et à la reconstruction de la ville suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013;

[1] DEC a identifié 68 MRC à faible croissance économique, ciblées en fonction de son Indice de développement économique. La liste de ces MRC se trouve à l'adresse Internet suivante : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pleq-mrc.html.

- Déploiement sur le terrain d'une équipe dédiée pour accompagner les acteurs du milieu dans leur démarche de développement économique;
- En 2014-2015, 13 projets totalisant 9,6 millions de dollars ont été approuvés.

3. *Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec*
   - Une entente de 6 millions de dollars sur quatre ans (2014-2018) a été conclue avec la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) pour aider à contrôler l'infestation de la tordeuse dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord;
   - Vise à soutenir la durabilité et le dynamisme du secteur forestier ainsi que la santé des forêts du Canada, vitaux aux communautés rurales.

Dans le cadre de ses activités en vertu du Programme de développement économique du Québec (PDEQ), DEC a également mis en œuvre deux nouvelles initiatives pour contribuer au renforcement de l'économie des collectivités :

4. *Initiative de restauration de traverses de cours d'eau sur les chemins à vocation faunique et multiressources*
   - Cette entente Canada-Québec vise à encourager la restauration de traverses de cours d'eau endommagées par le vieillissement et les intempéries et à veiller à l'amélioration, à la réfection et à l'entretien de ces chemins à vocation faunique et multiressources.
   - En 2014-2015, 1,5 millions de dollars ont été investis dans le cadre de cette entente Canada-Québec pour financer des projets.

5. *Initiative d'investissement local*
   - DEC a financé des projets permettant de soutenir l'investissement local dans toutes les régions du Québec en encourageant la remise en état, l'amélioration ou l'agrandissement de salles communautaires existantes, accessibles au public et à vocation non commerciale;
   - En 2014-2015, 198 projets totalisant 7,9 millions de dollars ont été approuvés.

Priorité n° 3	Type	Lien avec le programme
Poursuivre la modernisation et la transformation de l'Agence pour accroître son efficience	Permanente (formulation révisée)	Tous

Sommaire du progrès accompli

En 2014-2015, DEC a poursuivi la simplification et la modernisation de ses processus et de ses outils tout en mettant en œuvre des initiatives ministérielles et pangouvernementales. De plus, l'initiative Destination 2020 a permis à DEC de mettre en œuvre le plan d'action établi suite aux consultations des employés de 2013-2014.

Faciliter les transactions avec sa clientèle par la simplification et la modernisation de ses processus et de ses outils

- En 2014-2015, DEC a adopté une approche par étape visant à revoir et à simplifier ses processus d'affaires en vue de réaliser des gains d'efficience et de faciliter les transactions avec sa clientèle. À titre d'exemple, DEC a implanté le formulaire de demande d'aide en ligne pour le PDEQ et renouvelé son site Web. De plus, DEC participe activement au développement d'un système commun pangouvernemental pour la gestion des subventions et contributions (S&C).

Générer des gains d'efficience par la mise en œuvre d'initiatives ministérielles et pangouvernementales

- En 2014-2015, DEC a implanté plusieurs initiatives, dont les processus opérationnels communs en ressources humaines et la directive sur la gestion du rendement. De plus, il a mis en place l'initiative de téléphonie économique.

Concrétiser la vision 2020 par la mise en œuvre de mesures concrètes

- En 2014-2015, DEC a maintenu son engagement envers la vision 2020 afin de définir et de bâtir la fonction publique de demain. Le rapport de DEC déposé en janvier 2015 auprès de la Greffière du Conseil Privé démontre que plus de 85 % des initiatives du plan d'action sont désormais en cours d'implantation ou déjà en place au sein du ministère.
- DEC a fait preuve d'une ouverture continue à l'innovation, en mettant en place des activités qui suscitent des idées créatives et novatrices émanant des employés.

1.2.4 Analyse des risques

Le principal risque externe susceptible d'affecter la réalisation du mandat de DEC est lié à l'évolution des contextes économiques québécois, canadien et mondial.

Le tableau ci-dessous présente ce risque ainsi que des stratégies d'atténuation mises en œuvre pour le gérer, le lien avec l'AAP et les priorités organisationnelles.

Risques corporatifs	Stratégies d'atténuation des risques	Lien avec l'AAP	Lien avec les priorités
Risque externe			
Risques économiques et capacité institutionnelle Risque que la poursuite des priorités et des résultats escomptés des programmes de développement économique de DEC soit affectée par le contexte économique.	• Analyse économique continue, élaboration et mise en œuvre de politiques et d'outils d'intervention répondant au contexte économique et aux priorités gouvernementales (p. ex. : veille continue, initiatives particulières) • Établissement de priorités d'intervention et réallocation de ressources en conséquence • Mise en œuvre de la politique de risques opérationnels pour la gestion des subventions et contributions • Mise en œuvre de la stratégie de visibilité et de rayonnement de DEC visant à faire connaître son mandat et ses priorités d'intervention, en temps opportun	Programme 1.1 : *Développement des entreprises* Programme 1.2 : *Développement économique des régions* Programme 1.3 : *Renforcement de l'économie des collectivités*	# 1, 2 et 3

1.3 Dépenses réelles

Cette section présente un survol des ressources financières et humaines, de même qu'un tableau récapitulatif du rendement de DEC pour l'année 2014-2015.

Ressources financières[12] pour 2014-2015 (en dollars)

Total des dépenses budgétaires	Dépenses prévues	Total des autorisations[13]	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
247 840 617	247 840 617	256 774 298	253 897 916	6 057 299

Pour l'année 2014-2015, DEC a dépensé 253,9 millions de dollars sur une possibilité de 256,8 millions de dollars, soit 99 % des autorisations.

Ressources humaines pour 2014-2015 (équivalent temps plein – ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
308	315	7

En cours d'année DEC a dû s'ajuster pour répondre aux priorités gouvernementales ainsi qu'aux défis et aux enjeux des entreprises et des collectivités du Québec. En 2014-2015, il a approuvé 731 nouveaux projets, ce qui représente 13 % d'augmentation par rapport à l'exercice financier précédent. DEC a également mis en œuvre de nouvelles initiatives qui contribuent au renforcement de l'économie des collectivités et des régions par l'entremise d'appuis ponctuels ou ciblés.

DEC a réussi à respecter ses engagements et priorités tout en demeurant à l'intérieur de son enveloppe budgétaire de fonctionnement. Il a ainsi dû adapter l'allocation de ses ressources prévues dans le RPP en 2014-2015 entre les programmes de son AAP. Les programmes *Renforcement de l'économie des collectivités* et les *Services internes* ont été davantage sollicités que ce qui avait été prévu pour l'exercice 2014-2015.

---

12 Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

13 Le Budget principal des dépenses est déposé au Parlement avant le début de l'exercice financier. Les dépenses prévues sont celles publiées dans le Rapport sur les plans et les priorités et sont basées sur la mise à jour des niveaux de référence. Elles sont composées du budget principal en plus de toutes les autorisations additionnelles obtenues jusqu'au moment de la publication du RPP.
Le total des autorisations représente la somme du budget principal et des budgets supplémentaires jusqu' au 31 mars 2015. Ce montant correspond aux autorisations totales indiquées dans les comptes publics pour l'année se terminant le 31 mars 2015.
Les dépenses réelles de DEC correspondent aux dépenses réelles telles qu'indiquées dans les comptes publics.

Tableau 1 – Sommaire du rendement budgétaire, par résultat stratégique et programme[14] (en dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues[15]			Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015[16]	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2014-2015	2015-2016	2016-2017		2014-2015	2013-2014	2012-2013
Résultat stratégique 1 : *Les régions du Québec ont une économie en croissance.*								
Programme 1.1. : « Développement des entreprises »	146 609 271	146 609 271	151 677 176	140 314 211	146 499 765	146 564 462	147 594 134	130 483 270
Programme 1.2. : « Développement économique des régions »	48 507 928	48 507 928	35 237 510	32 313 130	47 945 992	34 133 620	39 132 388	44 054 296
Programme 1.3. : « Renforcement de l'économie des collectivités »	38 816 648	38 816 648	53 720 902	51 673 326	46 333 260	55 328 034	64 286 545	102 808 455
Total partiel — Résultat stratégique 1	233 933 847	233 933 847	240 635 588	224 300 667	240 779 017	236 026 116	251 013 067	277 346 021
Total partiel — Services internes	13 906 770	13 906 770	20 446 605	20 314 530	15 995 281	17 871 800	18 292 750	19 083 325
TOTAL	247 840 617	247 840 617	261 082 194	244 615 197	256 774 298	253 897 916	269 305 817	296 429 346

Ce tableau comprend les dépenses de subventions et contributions, de fonctionnement et des postes législatifs. Les services internes ne comprennent que des dépenses de fonctionnement et des postes législatifs

L'écart observé de 13,2 M $ entre les années 2014-2015 et 2015-2016 s'explique principalement par le report de fonds en 2015-2016 pour *l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*, par l'octroi de fonds pour *l'Initiative d'intervention contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette* ainsi que par une augmentation des contributions remboursables perçues de nos clients en 2015-2016.

L'écart entre les exercices 2015-2016 et 2016-2017 s'explique par le réinvestissement des contributions remboursables des clients dans le budget de contributions 2015-2016, qui n'est pas inclus dans les dépenses prévues de l'année 2016-2017; l'autorisation n'étant pas obtenue à ce stade-ci.

Le Budget principal des dépenses est déposé au Parlement avant le début de l'exercice financier. Les dépenses prévues sont celles publiées dans le Rapport sur les plans et les priorités et sont basées sur la mise à jour des niveaux de référence. Elles sont composées du budget principal en plus de toutes les autorisations additionnelles obtenues jusqu'au moment de la publication du RPP.

Le total des autorisations représente la somme du budget principal et des budgets supplémentaires jusqu' au 31 mars 2015. Ce montant correspond aux autorisations totales indiquées dans les comptes publics pour l'année se terminant le 31 mars 2015. Les dépenses réelles de DEC correspondent aux dépenses réelles telles qu'indiquées dans les comptes publics.

Analyse des dépenses par programme de l'AAP

Pour l'exercice financier 2014-2015, les dépenses totales de DEC en subventions, en contributions et en fonctionnement se sont chiffrées à 253,9 millions de dollars. De ce montant, 212,2 millions de dollars ont été investis en S&C dans des projets visant le développement économique. Le solde de 41,7 millions de dollars a été utilisé en fonctionnement.

a. Rendement des programmes de l'AAP, excluant les services internes

Le tableau 1 montre que les dépenses réelles de DEC pour l'année 2014-2015, outre celles associées à ses services internes, ont atteint 236 millions de dollars et représentent ainsi 92,9 % des dépenses réelles totales. Celles-ci ont été réparties dans les programmes de l'AAP de DEC comme suit :

- 62 % pour le *Développement des entreprises*
- 15 % pour le *Développement économique des régions*
- 23 % pour le *Renforcement de l'économie des collectivités.*

Compte tenu du cycle budgétaire du gouvernement, l'écart observé entre les dépenses réelles de DEC et ses prévisions en 2014-2015 dans le programme *Renforcement de l'économie des collectivités* s'explique par le fait que lors de la publication du RPP 2014-2015, les budgets annuels de certains programmes temporaires de subventions et de contributions n'étaient pas connus, tels que pour *l'Initiative de rétablissement de Lac-Mégantic* et *l'initiative stratégique contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (ISCTBE).*

De plus, les programmes de DEC sont flexibles de façon à s'adapter en continu aux défis et aux enjeux des entreprises et des différentes régions du Québec. Ceci se reflète en 2014-2015 dans la mise en œuvre d'initiatives ponctuelles et un accroissement du volume d'affaires qui ont nécessité des ajustements en matière de ressources conformément aux lois, politiques et règlements applicables. Les écarts entre les prévisions de DEC et ses dépenses réelles en fonction des programmes de l'AAP s'expliquent également par la nature et le type de projets soumis par les promoteurs et reflètent les besoins du milieu en matière de développement économique. En effet, la conception et la concrétisation des projets appuyés par DEC relèvent des entreprises et des intervenants locaux et régionaux. Il en résulte une grande interdépendance entre le contexte économique, le dynamisme de tous les acteurs impliqués et les résultats de DEC.

b. Rendement des services internes

Les dépenses réelles de DEC en 2014-2015 dans le programme *Services internes* de son AAP se sont établies à 17,9 millions de dollars. Par conséquent, la part relative des services internes sur les dépenses totales de DEC est de 7,0 % en 2014-2015.

1.4 Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Dépenses pour 2014-2015 par secteur de dépenses du Cadre pangouvernemental [i] (en dollars)

Résultat stratégique	Programmes	Secteurs de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles
Les régions du Québec ont une économie en croissance.	1.1 Développement des entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	146 564 462 $
	1.2 Développement économique des régions	Affaires économiques	Une croissance économique forte	34 133 620 $
	1.3 Renforcement de l'économie des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	55 328 034 $
	1.4 Services internes	Affaires économiques	Une croissance économique forte	17 871 800 $

Total des dépenses 2014-2015 par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	247 840 617 $
Affaires sociales	s.o.
Affaires internationales	s.o.
Affaires gouvernementales	s.o.

1.5 Tendances relatives aux dépenses de DEC

Le graphique ci-dessous illustre les tendances relatives aux dépenses réelles et prévues de DEC. La barre gris clair correspond aux dépenses en S&C et en fonctionnement dans le cadre de ses programmes réguliers,[17] tandis que la barre gris foncé fait état de celles liées aux programmes à durée temporaire.[18]

Graphique 1 : Tendance des dépenses réelles[19] et prévues,[20] du 1er avril 2012 au 31 mars 2018

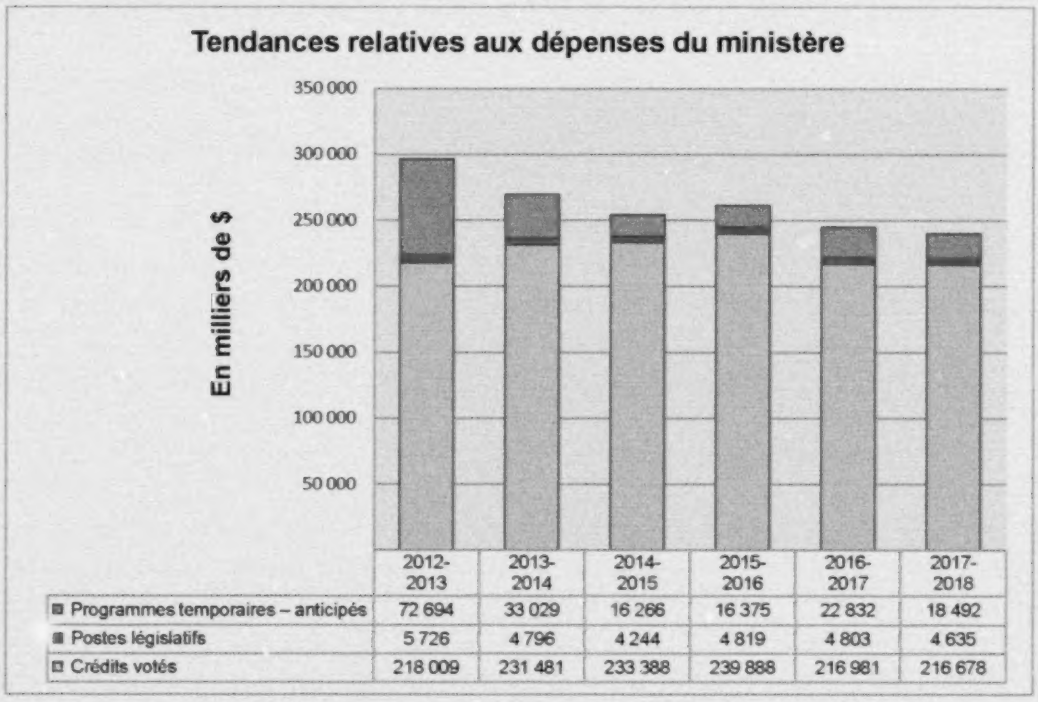

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Programmes temporaires – anticipés	72 694	33 029	16 266	16 375	22 832	18 492
Postes législatifs	5 726	4 796	4 244	4 819	4 803	4 635
Crédits votés	218 009	231 481	233 388	239 888	216 981	216 678

Le graphique 1 présente les dépenses réelles de 2012-2013 à 2014-2015 et les dépenses prévues de 2015-2016 à 2017-2018.

En ce qui concerne les dépenses réelles, le graphique ci-dessus montre une diminution de 14 % des dépenses de DEC entre 2012-2013 et 2014-2015, passant ainsi de 296 millions de dollars à 254 millions de dollars. La diminution la plus marquée s'observe entre les exercices 2012-2013 et 2013-2014. L'écart s'explique, entre autres,

17 Les programmes de DEC sont le Programme de développement économique du Québec (PDEQ) et le Programme de développement des collectivités (PDC).

18 Les programmes temporaires de DEC entre le 1er avril 2012 et le 31 mars 2018 sont, par exemple : Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec, Fonds d'amélioration des infrastructures communautaires, Initiative visant le développement des croisières internationales, Initiative de relance économique de Lac-Mégantic, Initiative stratégique contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et l'Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile.

19 Les dépenses réelles couvrent la période allant de 2012-2013 à 2014-2015.

20 Les dépenses prévues couvrent la période allant de 2015-2016 à 2017-2018.

par la fin de *l'Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec* (IPREFQ) et de *l'Initiative d'appui au développement des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay*. Quant à la baisse des budgets des programmes temporaires entre les exercices 2013-2014 et 2014-2015, celle-ci est principalement attribuable à la fin du programme *Fonds d'amélioration d'infrastructure communautaire*.

En ce qui a trait aux dépenses prévues de DEC, l'augmentation de 7 millions de dollars des dépenses entre 2014-2015 (233,4 millions de dollars) et 2015-2016 (240 millions de dollars) est due principalement à la hausse du réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients. Le même ajustement n'est pas inclus dans les dépenses prévues pour 2016-2017 et 2017-2018, les autorisations n'étant pas obtenues à ce stade-ci.

Quant à la variation dans les programmes temporaires de DEC de 2015-2016 à 2017-2018, elle s'explique par le niveau de financement variable d'une année à une autre pour les diverses initiatives prévues, notamment le financement de *l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*, et celui de *l'Initiative de diversification économique des collectivités du Québec tributaires de l'industrie du chrysotile*.

1.6 Dépenses par crédits votés

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits votés et des dépenses législatives de DEC, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2015*[ii] sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.[iii]

SECTION II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section fournit des renseignements sur les résultats de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) pour 2014-2015 par rapport aux résultats prévus, et ce, en fonction de son Architecture d'alignement des programmes (AAP) illustrée ci-dessous.[iv]

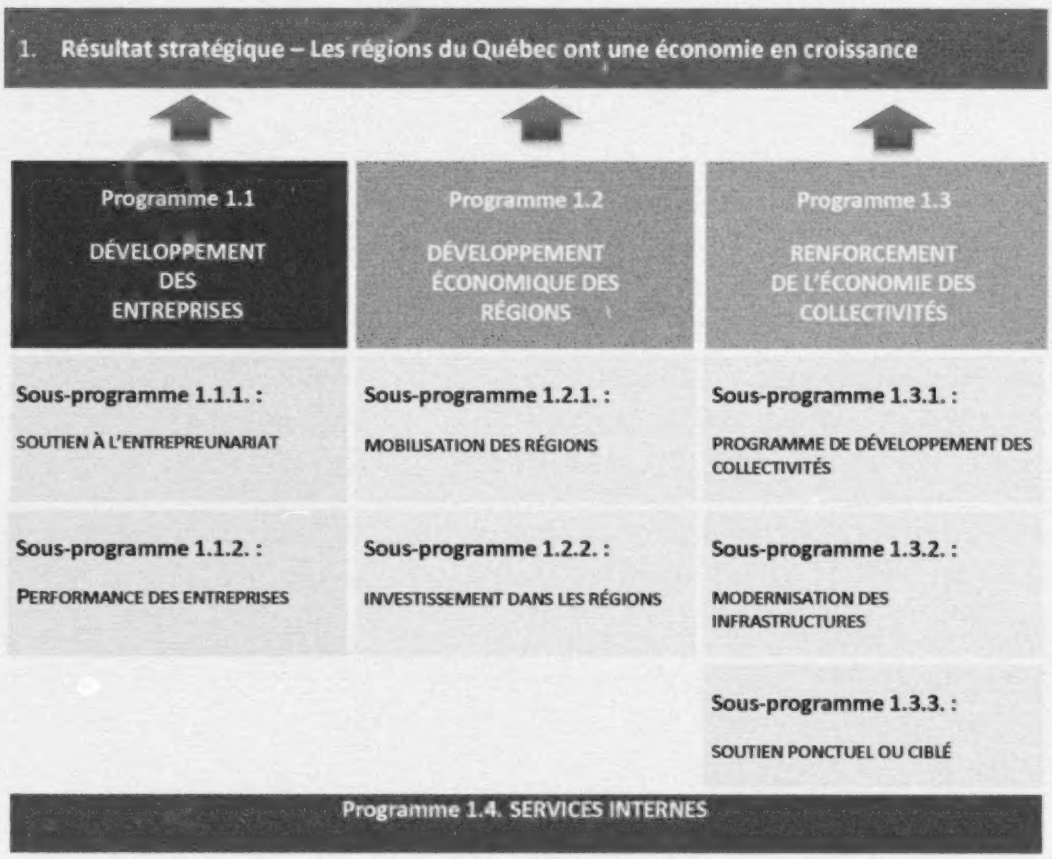

2.1 Résultat stratégique (RS) : Les régions du Québec ont une économie en croissance

Mesure du rendement global

Résultats globaux de DEC	Rendement 2014-2015		
Nombre total de projets appuyés[21] Nombre total de projets approuvés[22] Dépenses réelles totales Effet de levier[23]	1083 projets appuyés 731 projets approuvés 212,2 millions de dollars 2,88 dollars pour chaque dollar investi par DEC		
Indicateurs de rendement du RS	**Cibles**	**Résultats réels**[24]	**Date de réalisation**
Nombre de régions administratives du Québec ayant augmenté leur produit intérieur brut	17	S.O.	1er avril 2017
Pourcentage des collectivités[25] du Québec ayant amélioré leur performance économique[26]	65 %	S.O.	1er avril 2017

21 Le nombre total de projets appuyés correspond aux projets pour lesquels des dépenses ont été effectuées par DEC au cours d'une période donnée. Le résultat ci-haut exclut les projets associés au sous-programme *Modernisation des infrastructures*.

22 Le nombre total de projets approuvés correspond aux projets nouvellement approuvés par DEC sur une période donnée. Les projets associés au sous-programme *Modernisation des infrastructures* sont reflétés dans le *Rapport ministériel sur le rendement* d'Infrastructure Canada.

23 L'effet levier compare l'aide financière approuvée par DEC avec le financement des promoteurs et des autres sources. Le résultat ci-haut exclut le financement associé au sous-programme *Modernisation des infrastructures*.

24 Ne s'applique pas. Conformément au *Cadre de mesure du rendement* (CMR) de DEC, les indicateurs de rendement du résultat stratégique de l'organisation sont suivis et mesurés aux cinq ans. Ces données seront disponibles le 1er avril 2017.

25 Par « collectivité », DEC entend les 104 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec.

26 Indicateur mesuré par la progression des variables d'ordre économique de l'indice de développement économique de DEC (ex. : taux d'activité, d'entrepreneuriat et d'établissements exportateurs, valeur des permis de bâtir, productivité, etc.).

Analyse du rendement

Pour l'exercice financier 2014-2015, DEC dresse un bilan positif de son rendement global. En effet, il a contribué à la prospérité et à la croissance de l'économie des régions du Québec.

DEC fait une différence dans les régions du Québec par son action.

- Entre le 1er avril 2014 et le 31 mars 2015, DEC a investi 212,2 millions de dollars directement auprès des entreprises ou par le biais d'organismes à but non lucratif (OBNL) pour la réalisation de 1 083 projets.
- Plus de 9 843 entreprises dans toutes les régions du Québec ont reçu en 2014-2015 un appui directement de DEC ou par l'entremise d'un OBNL qu'il appuie.
- Chaque dollar dépensé par DEC en 2014-2015 a engendré en moyenne 2,88 dollars en investissement dans les régions, ce qui est supérieur à son effet de levier enregistré en 2013-2014 (2,62 dollars).

DEC favorise l'avancement au Québec des stratégies nationales et des priorités régionales en matière de développement économique.

- DEC a approuvé 731 nouveaux projets, ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport à l'exercice financier précédent.
- DEC a mis en œuvre des initiatives qui lui ont permis d'offrir un appui ponctuel ou ciblé à des collectivités vulnérables : l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*, l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic* et *l'Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec*.
- Dans le cadre de ses activités en vertu du *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ), DEC a élaboré et mis en œuvre de nouvelles initiatives afin de favoriser l'activité économique et de générer des investissements dans les régions du Québec : l'*Initiative d'investissement local* et l'*Initiative de restauration de traverses de cours d'eau sur les chemins à vocation faunique et multiressources.*

  DEC a aussi favorisé l'épanouissement des communautés anglophones (c'est-à-dire de langue officielle en situation minoritaire au Québec) en leur versant 1,7 million de dollars dans le cadre de 12 projets de l'Initiative de développement économique – Dualité linguistique (IDE).
- DEC a organisé le premier *Symposium sur le marché canadien de la défense et de la sécurité au Québec* qui réunissait à Montréal 17 donneurs d'ordres ainsi que des représentants de 177 entreprises et organismes. L'activité a permis de promouvoir la capacités des entreprises québécoises en vue de maximiser les retombées générées au

Québec par les grands projets d'acquisition du gouvernement du Canada, notamment les projets liés aux équipements de transport maritime, aérien et terrestre.[27]

DEC se transforme et modernise ses façons de faire pour mieux servir sa clientèle

- DEC a poursuivi la modernisation de ses façons de faire en misant sur la simplification et la modernisation de ses processus et de ses outils. Par exemple, DEC a mis en place des outils pour traiter les demandes en ligne pour le PDEQ. De plus, DEC participe activement au développement d'un système commun pour la gestion des subventions et contributions (S&C) à l'échelle gouvernementale.
- DEC a travaillé en étroite collaboration avec les autres agences de développement régional afin de générer des gains d'efficience, de collaborer dans différents domaines d'activités et de partager les expertises et les pratiques exemplaires.

[27] Il s'agit des efforts déployés par DEC en lien avec la politique des retombées industrielles et technologiques(RIT). Pour plus d'information sur la politique, veuillez consulter : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/services/rit/index.html

2.2 Programme 1.1 – *Développement des entreprises*

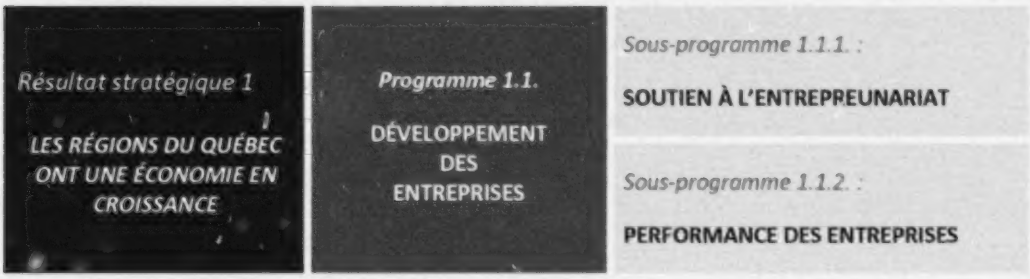

Description

Ce programme (P) vise à appuyer les entreprises tout au long de leur cycle de vie afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), sont un moteur de développement économique. Elles sont reconnues pour générer une part importante de l'activité économique et pour créer des emplois dans les collectivités.

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) contribue au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec en appuyant l'émergence de nouvelles entreprises et la relève entrepreneuriale. DEC s'emploie également à rehausser la compétitivité des entreprises existantes et à soutenir leur pérennité en améliorant leur performance, en appuyant des projets qui leur permettent de se moderniser, prendre de l'expansion, lancer ou étendre leurs activités d'exportation, renforcer leur capacité à innover, à commercialiser et à établir des partenariats.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès des entreprises ou par le biais d'organismes à but non lucratif, en appui aux entreprises et aux entrepreneurs. DEC favorise le développement des entreprises par un programme de subventions et de contributions, le *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ).

Ressources financières[28] du programme 2014-2015 (en dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
146 609 271	146 609 271	146 499 765	146 564 462	- 44 809

[28] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Ressources humaines[29] du programme 2014-2015 (équivalent temps plein – ETP)

Prévu	Réel	Écart (réel moins prévu)
143	121	-22

Mesure du rendement du programme, 2014-2015

Programme 1.1 : Développement des entreprises			
Résultats généraux	**Rendement**		
Nombre de projets appuyés[30] Dépenses réelles Part des dépenses en S&C de DEC	743 projets 131,7 millions de dollars 62 %[31]		
Résultats finaux attendus[32]	**Indicateurs de rendement**	**Cibles triennales**	**Résultats**[33] **cumulatifs**
Le bassin d'entreprises au Québec est renouvelé	Taux de survie[34] des entreprises appuyées dans leur démarrage	55 %	84 %
	Taux de survie des entreprises appuyées dans leur transfert	—	NSP[35]
Les entreprises du Québec sont compétitives	Taux de survie des entreprises appuyées dans leur développement	75 %	96 %

[29] L'écart entre l'utilisation réelle d'ETP et celle prévue s'explique par l'ajustement de l'allocation de ses ressources entre les programmes de son AAP prévus dans le Rapport sur les plans et priorités (RPP) en 2014-2015. Le programme *Renforcement de l'économie des collectivités* a été davantage sollicité en 2014-2015 que ce qui avait été prévu.

[30] Le nombre total de projets appuyés correspond aux projets pour lesquels des dépenses ont été effectuées par DEC au cours d'une période donnée.

[31] Ce pourcentage exclut les dépenses en fonctionnement.

[32] Voir tableaux supplémentaires : Annexe 1 – Notes techniques sur les données de rendement.

[33] Les cibles de résultats pour ces indicateurs sont cumulatives et sont fixées au 31 mars 2015. Les résultats sont donc cumulatifs et couvrent la période de 2012-2013 à 2014-2015. (Voir tableaux supplémentaires : Annexe 1 – Notes techniques sur les données de rendement). Par ailleurs, ces cibles ont été ajustées à la hausse dans le RPP 2015-2016 pour mieux refléter le taux de survie des entreprises appuyées par DEC.

[34] Le taux de survie des entreprises est mesuré trois ans après la fin du financement accordé par DEC.

[35] Aucune aide directe n'a été octroyée en 2014-2015 pour des projets de relève et de transfert d'entreprise. Toutefois, DEC a appuyé des entreprises en situation de relève et transfert par le biais du sous-programme : *Performance des entreprises*. Cet indicateur a été retiré du cadre de mesure du rendement 2015-2016.

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement de DEC en 2014-2015 dans le cadre du programme *Développement des entreprises* a dépassé les attentes. À cet égard, l'étude des impacts nets de Statistique Canada appuie ces résultats et confirme que le taux de survie cumulé de toutes les cohortes démontre que, 5 ans après avoir obtenu du financement, les clients de DEC présentent un taux de survie supérieur de 7,8 points de pourcentage à celui des non-clients.

L'intervention de DEC dans ce programme est identifiée comme une priorité organisationnelle en 2014-2015. Elle consiste à appuyer le maintien et l'essor des entreprises. DEC a ainsi contribué à renouveler le bassin d'entreprises et à rehausser la compétitivité des entreprises existantes :

- Il a investi 118,5 millions de dollars pour appuyer la réalisation de 629 projets afin de favoriser l'essor des entreprises.
- 84 % des entreprises soutenues dans leur démarrage étaient toujours en activité 3 ans après la fin du financement accordé.
- 96 % des entreprises aidées dans leurs efforts de développement étaient toujours en activité 3 ans après la fin du financement accordé.

2.2.1 Sous-Programme 1.1.1 – *Soutien à l'entrepreneuriat*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à accroître le bassin d'entreprises au Québec. Le dynamisme entrepreneurial québécois est inférieur à ce que l'on observe dans le reste du Canada[36]. DEC souhaite rehausser le dynamisme entrepreneurial partout au Québec. Il y parvient, d'une part, en encourageant le prédémarrage et le démarrage d'entreprises et, en soutenant, d'autre part, la pérennité des entreprises existantes par la planification de la relève et du transfert d'entreprises.

L'intervention de DEC dans ce SP s'effectue principalement auprès des entreprises ou encore par le biais d'organismes à but non lucratif en appui aux entreprises et aux entrepreneurs, tels que les centres d'entrepreneuriat, les incubateurs, les organismes de transfert et d'essaimage. DEC contribue au soutien à l'entrepreunariat par son programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières du sous-programme[37] 2014-2015 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
21 991 391	21 984 669	-6 722

Ressources humaines du sous-programme 2014-2015 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
21	20	-1

[36] Fondation de l'entrepreneurship (2014). Indice entrepreneurial québécois : Qu'est-ce qui motive nos jeunes à faire le grand saut?, http://www.entrepreneurship.qc.ca/recherches-et-analyses/indice-entrepreneurial-quebecois/indice-entrepreneurial-quebecois-2014
« Le pourcentage de la population manifestant l'intention de créer un jour une nouvelle entreprise ou d'en reprendre une existante était de 19,1 % au Québec et de 27,6 % dans le reste du Canada en 2014. »

[37] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Mesure du rendement du sous-programme, 2014-2015

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats
Sous-programme 1.1.1 : *Soutien à l'entrepreneuriat*			
Des entreprises sont démarrées ou transférées	Pourcentage d'entreprises démarrées	25 %[28]	43 %
	Pourcentage d'entreprises transférées	—	S.O.[29]

Analyse du rendement et leçons retenues
Pour l'exercice financier 2014-2015, DEC est parvenu à appuyer l'essor et le maintien des entreprises, l'une de ses priorités en 2014-2015, en mettant l'accent sur les projets visant la création et le démarrage de nouvelles entreprises. DEC estime avoir favorisé le renouvellement du bassin d'entreprises au Québec durant l'année 2014-2015. Il a soutenu la réalisation de 114 projets afin de stimuler la création d'entreprises. L'aide financière de DEC en entrepreneuriat s'est élevée à 13,2 millions de dollars. DEC a ainsi contribué à ce que 43 % des entreprises appuyées soient démarrées[30] au Québec, dépassant ainsi sa cible fixée. Quant au pourcentage d'entreprises transférées, l'appui de DEC se réalise notamment dans le cadre de projets de productivité et d'expansion dans le sous-programme *Performance des entreprises*.

28 La cible du RPP 2015-2016 a été revue à la hausse pour refléter la tendance à la hausse du renouvellement du bassin d'entreprises au Québec

29 Aucun projet d'aide directe n'a été octroyé pour la relève ou le transfert d'entreprise. Toutefois, DEC a appuyé des entreprises en situation de relève ou transfert par le biais du sous-programme *Performance des entreprises*.

30 Une entreprise est « démarrée » lorsqu'elle est en opération depuis au moins un an et qu'elle génère des revenus représentant au moins 80% de ses dépenses.

2.2.2 Sous-programme 1.1.2 – *Performance des entreprises*

Description

Ce sous-programme (SP) a pour but d'accroître la performance et la compétitivité des entreprises du Québec. La productivité de l'économie québécoise est plus faible que celle de la moyenne du reste du Canada[41] et les gains de productivité passeront, entre autres, par des investissements réalisés par les entreprises du Québec.

En effet, dans un contexte marqué par une concurrence mondiale accrue, les entreprises du Québec qui aspirent à se développer ou à assurer leur pérennité sont appelées à innover et à transformer leurs idées en occasions d'affaires, à rehausser leur productivité et à percer de nouveaux marchés.

DEC accompagne les entreprises des différentes régions du Québec pour relever ces défis. Il y parvient en les encourageant à investir pour optimiser leur production et accroître leurs efforts en innovation, en transfert technologique, en commercialisation et en exportation. DEC aide également la structuration des réseaux d'affaires dans lesquels les entreprises évoluent.

L'intervention de DEC dans ce SP s'effectue principalement auprès des entreprises ou encore par le biais d'organismes à but non lucratif en appui aux entreprises. DEC aide la performance des entreprises par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières du sous-programme[42] 2014-2015 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
124 617 880	124 579 793	- 38 087

41 Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal (2014), *Productivité et prospérité au Québec* - Bilan 2014 http://cpp.hec.ca/productivite-et-prosperite-au-quebec-bilan-2014/
« La productivité du travail, qui mesure la valeur de la richesse créée par heure travaillée, était de 55,40 $ au Québec, et de 61,44 $ au Canada en 2013. La croissance annuelle moyenne de la productivité du travail a été de 1,04 % au Québec et de 1,18 % au Canada entre 1981 et 2013. »

42 Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Ressources humaines du sous-programme[43] 2014-2015 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
122	101	-21

Mesure du rendement du sous-programme, 2014-2015

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat obtenu
Sous-programme 1.1.2 : Performance des entreprises			
Les entreprises améliorent leur performance	Pourcentage des entreprises appuyées ayant maintenu ou augmenté leur chiffre d'affaires ou leur revenu autogénéré[44]	65 %	65 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement de DEC dans le SP *Performance des entreprises* a su répondre aux attentes. Durant l'année 2014-2015, DEC a appuyé 629 projets en investissant 118,5 millions de dollars pour soutenir la prospérité et la compétitivité des entreprises du Québec.

DEC intervient directement auprès des entreprises et les rejoint indirectement par l'entremise d'OBNL. Par son action, DEC a contribué, en 2014-2015, au développement de plus de 7 615 entreprises. De ce nombre :

- 1 891 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement dans leur projet de productivité et d'expansion
- 1 645 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement en innovation et en transfert technologique
- 3 482 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement en exportation et

[43] L'écart affiché en 2014-2015 entre l'utilisation réelle en ETP de DEC et celle prévue s'explique par l'ajustement de l'allocation de ses ressources entre les programmes de son AAP prévus dans le RPP en 2014-2015. Le programme *Renforcement de l'économie des collectivités* a été davantage sollicité en 2014-2015 que ce qui avait été prévu.

[44] Dans le but d'améliorer la qualité et la fiabilité des données sur le rendement, les indicateurs sur le chiffre d'affaires et le revenu autogénéré ont été fusionnés. DEC a apporté cette correction à son *Cadre de mesure du rendement 2014-2015*.

en commercialisation

- 590 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement en structuration des réseaux[9].

DEC a poursuivi son appui aux deux centres de services du Réseau Entreprises Canada au Québec, soit Info entrepreneurs à Montréal et Ressources entreprises à Québec, qui fournissent des services d'information et de référencement pour diriger les entrepreneurs vers des ressources spécialisées. En 2014-2015, ces centres ont répondu à 23 280 demandes d'information. L'appui financier de DEC au moyen de son budget de fonctionnement représente un investissement total de 1,9 million de dollars.

De plus, 65 % des entreprises appuyées par DEC dans leurs projets visant à améliorer leur performance ont vu leur chiffre d'affaires ou leurs revenus autogénérés augmenter. De façon plus détaillée, cette proportion est de l'ordre de :

- 67 % pour les entreprises ayant réalisé des projets en productivité et expansion
- 64 % pour les entreprises ayant réalisé des projets en innovation et en transfert technologique
- 58 % pour les entreprises ayant réalisé des projets de commercialisation et exportation.

Par ailleurs, l'étude des impacts nets de Statistique Canada[10], confirme que l'aide de DEC augmente les chances de réussite des entreprises. Dès les premières années suivant un financement par DEC, les entreprises qui en ont bénéficié affichent, en moyenne, une croissance de revenus, du niveau d'emploi et de productivité plus grande que le groupe témoin d'entreprises comparables.

[9] Par « structuration », on entend un réseau qui réunit l'ensemble des acteurs, et qui décide de se doter d'une structure de gouvernance pour élaborer une action planifiée et concertée sur des enjeux stratégiques qui les concernent.

2.3 Programme 1.2 – *Développement économique des régions*

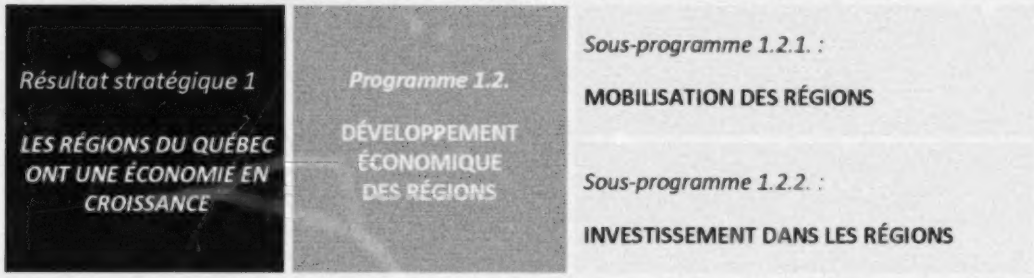

Description

Ce programme (P) vise à renforcer la base économique des régions afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les régions québécoises se distinguent, entre autres, par leur structure industrielle et certaines sont plus sensibles aux fluctuations économiques. La prospérité du Québec repose sur la participation des différentes régions à l'économie, et ce, à la hauteur de leur plein potentiel.

DEC souhaite contribuer à bâtir des régions fortes et compétitives. Il y parvient en soutenant la prise en charge du milieu face à leur développement économique, d'une part, et en stimulant les investissements dans toutes les régions du Québec, d'autre part.

L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès d'organismes à but non lucratif à vocation économique. DEC appuie le développement économique des régions par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières du programme[46] 2014-2015 (en dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles	Écart[47] (réel moins prévu)
48 507 929	48 507 929	47 945 992	34 133 620	- 14 374 309

[46] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

[47] L'écart d'environ 14 M$ s'explique par le fait qu'une partie des fonds qui avait été prévue à l'origine a plutôt servi à financer des initiatives sous le programme *Renforcement de l'économie des collectivités* telles que la mise en place d'activités prioritaires pour financer des projets permettant l'amélioration d'installations locales, *l'Initiative de relance du Lac-Mégantic*, et l'*Initiative pour la restauration de traverses de cours d'eau sur les chemins à vocation faunique et multiressources* (IRTCE).

Ressources humaines du programme[48] 2014-2015 (équivalent temps plein — ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
16	20	4

Mesure du rendement du programme, 2014-2015

Programme 1.2 : Développement économique des régions			
Résultats généraux	**Rendement**		
Nombre de projets appuyés Dépenses réelles Part des dépenses en S&C de DEC	103 projets 32 millions de dollars 15 %		
Résultat final attendu	**Indicateurs de rendement**	**Cibles triennales**	**Résultats[49] cumulatifs**
Les régions du Québec ont une base économique renforcée	Montant des investissements totaux générés dans les régions appuyées ayant complété la mise en œuvre de leur projet de développement[50]	90 M$	64,2 M$[51]
	Montant des dépenses des touristes hors Québec attirés dans les régions appuyées	9 G$	10,2 G$
	Montant des investissements directs étrangers maintenus ou attirés dans les régions appuyées	1,8 G$	3,7 G$

[48] Le renouvellement de toutes les ententes pluriannuelles des associations touristiques et sectorielles, de plusieurs OBNL récurrentes et de festivals majeurs a nécessité l'utilisation de ressources supplémentaires dans le volet promotion des atouts en 2014-2015 par rapport aux exercices précédents.

[49] Les cibles sont cumulatives et sont fixées au 31 mars 2015. Les résultats sont par conséquent cumulatifs et couvrent la période de 2012-2013 à 2014-2015

[50] Voir tableaux supplémentaires : Annexe 1 – Notes techniques sur les données de rendement de DEC.

[51] Le résultat atteint est inférieur au rendement prévu (90 M$). L'écart s'explique par le petit nombre de nouveaux projets complétés en 2014-2015 en lien avec les priorités de DEC (seulement 5 nouveaux projets en 2014-2015 comparativement à un total de 41 projets pour les deux années précédentes) pour un coût total inférieur (moyenne de 450 k$ en 2014-2015 comparativement à 1,5 M$ pour les deux années précédentes).

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement obtenu en 2014-2015 dans le cadre du programme *Développement économique des régions* répond en partie aux attentes et indique que l'intervention de DEC est en lien avec ses priorités.

Au cours de l'exercice financier 2014-2015, DEC a davantage mis l'accent sur ses deux priorités, à savoir l'appui au maintien et à l'essor des entreprises ainsi que la contribution au renforcement de l'économie des collectivités et des régions par l'entremise d'un appui ponctuel et ciblé. Il a ainsi réalloué ces ressources dans le programme *Renforcement de l'économie des collectivités.*

Au cours de 2014-2015, DEC a investi 32 millions de dollars dans 103 projets pour renforcer la base économique des régions du Québec.

DEC a contribué à créer de nouvelles possibilités dans les régions du Québec en misant sur leurs atouts respectifs. Depuis le 1er avril 2012, DEC et les bailleurs de fonds partenaires dans ses projets ont généré des investissements de 64,2 millions de dollars[52] dans les régions en encourageant les milieux à mettre en œuvre leurs projets et à se doter d'équipements collectifs économiques nécessaires à leur développement.

DEC a également contribué à attirer des touristes en provenance des autres provinces du Canada et de l'étranger dans les différentes régions du Québec. Les données les plus récentes[53] révèlent que ceux-ci y ont dépensé 3,5 milliards de dollars en 2013, une légère augmentation par rapport à 2012 (3,4 milliards de dollars). DEC a dépassé sa cible cumulative de 9 milliards de dollars fixée au 31 mars 2015.

DEC a favorisé l'attraction d'investissements par des entreprises étrangères et des organisations internationales. Depuis 2012-2013, DEC a contribué à attirer 3,7 milliards de dollars en investissements, dépassant ainsi sa cible fixée au 31 mars 2015. Cette performance s'explique par l'implantation et l'expansion dans le grand Montréal de plusieurs filiales de sociétés étrangères. Ces investissements directs étrangers se sont concentrés principalement dans les industries de haute technologie soutenant ainsi la productivité et la compétitivité de la région.[54]

52 Le résultat cumulatif de la cible est de 64,2 M$ calculé sur la période allant du 1er avril 2012 au 31 mars 2015.

53 Tourisme Québec, *les plus récentes données sur le tourisme au Québec* (mise à jour 17 juin 2015) http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/categorie/plus-recentes-donnees-tourisme-quebec-143.html

54 Montréal international (2014), *Bilan des activités 2014* http://www.montrealinternational.com/publications/bilan-activites-2014/ et Québec International (2014), *Rapport annuel 2014* http://www.quebecinternational.ca/a-propos/publications/

2.3.1 Sous-programme 1.2.1 – *Mobilisation des régions*

Description

Ce sous-programme (SP) a pour but de soutenir la prise en charge par le milieu de son développement pour renforcer la base économique des régions du Québec. La responsabilisation du milieu à l'égard de son développement économique et la synergie avec laquelle les acteurs interagissent sont des facteurs de réussite pour susciter la mise en place de projets porteurs d'avenir.

DEC appuie la croissance et la diversification des collectivités du Québec en soutenant la mobilisation et la concertation des divers intervenants, la planification de leur développement économique, le démarchage, la recherche de financement ainsi que la mise en œuvre d'initiatives structurantes, de relance ou de diversification.

Ce SP vise principalement des organismes à but non lucratif à vocation économique. DEC appuie la mobilisation des régions par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières du sous-programme[55] 2014-2015 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
4 850 793	3 413 362	-1 437 431

Ressources humaines du sous-programme 2014-2015 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
8	4	-4

[55] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Mesure du rendement du sous-programme, 2014-2015

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat
Sous-programme 1.2.1 : Mobilisation des régions			
Les collectivités prennent en charge leur développement économique	Pourcentage des collectivités appuyées qui mettent en œuvre des projets de mobilisation[56]	40 %	29 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Afin de répondre aux besoins des collectivités, conformément à ses priorités, DEC a concentré ses interventions sur les programmes Développement des entreprises et Renforcement de l'économie des collectivités. Ce faisant, il a appuyé un grand nombre de collectivités pour soutenir leur économie et favoriser leur développement. Les renseignements sur le rendement de ces programmes se trouvent dans les sections du rapport dédiées à ceux-ci.

En ce qui a trait à la mobilisation des régions, DEC a approuvé 3 nouveaux projets visant la mobilisation des régions en 2014-2015.

Par ailleurs, DEC a poursuivi son appui financier pour soutenir les collectivités en investissant 3,1 millions de dollars dans le cadre de 24 projets précédemment approuvés et s'inscrivant dans le SP *Mobilisation des régions*.

Dans ce SP, DEC appuie également la réalisation de plans de relance et de diversification et la mise en œuvre de projets issus de tels plans. Ainsi, des 14 collectivités qui ont reçu un appui financier de DEC en 2014-2015 pour des projets visant leur mobilisation et leur développement, 4 ont mis en œuvre des projets issus d'une planification, soit 29 % des collectivités soutenues.

[56] Voir tableaux supplémentaires : Annexe 1 – Notes techniques sur les données de rendement de DEC.

2.3.2 Sous-programme 1.2.2 – *Investissement dans les régions*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à accroître l'investissement dans les différentes régions du Québec afin de renforcer leur base d'activité économique. Les régions québécoises sont confrontées à une concurrence mondiale, et elles doivent se démarquer pour attirer les investissements requis pour maximiser leur croissance économique.[57]

Le Québec présente des atouts à mettre en valeur comme : un accès au marché nord-américain, une économie diversifiée, des créneaux d'excellence, des travailleurs qualifiés, une qualité de vie enviable, des ressources abondantes, une offre touristique différenciée et plus encore.

DEC appuie les régions dans leurs efforts pour se doter d'équipements nécessaires à l'exploitation de leurs atouts afin de stimuler les affaires et de générer des retombées économiques. Il y parvient également en valorisant la promotion des atouts régionaux en vue d'accroître les dépenses touristiques et l'attraction d'investissements directs étrangers grâce aux entreprises étrangères et aux organisations internationales.

Ce SP s'adresse principalement à des organismes à but non lucratif. DEC appuie les investissements dans les régions par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières du sous-programme[58] 2014-2015 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart[59] (réel moins prévu)
43 657 136	30 720 258	-12 936 878

[57] Centre sur la productivité et la prospérité. (2010), *Ouverture aux investissements directs étrangers et productivité au Canada*, Montréal : Hautes études commerciales de Montréal.

[58] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

[59] L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues s'explique par le fait qu'une partie des fonds qui avait été prévue à l'origine a plutôt servi à financer des initiatives sous le programme *Renforcement de l'économie des collectivités*.

Ressources humaines du sous-programme 2014-2015 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart[vi] (réel moins prévu)
8	16	8

Mesure du rendement du sous-programme, 2014-2015

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats
Sous-programme 1.2.2 : *Investissement dans les régions*			
Les régions du Québec attirent des investissements	Pourcentage des collectivités appuyées qui mettent en œuvre des projets d'équipements collectifs économiques	75 %	100 %
	Nombre de touristes hors Québec attirés dans les régions	5,9 M	6,5 M
	Nombre d'organisations internationales et d'entreprises étrangères maintenues ou attirées dans les régions appuyées	30	50

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, le rendement dans le SP *Investissement dans les régions* dépasse les attentes. DEC a contribué aux efforts de positionnement concurrentiel des différentes régions du Québec afin qu'elles soient plus attrayantes et ouvertes sur le monde. Il a financé 79 projets à hauteur de 28,9 millions de dollars pour stimuler les investissements sous diverses formes au Québec.

À cet égard, l'étude de cas du Projet d'implantation du Réseau de communications à Large bande Eeyou Istchee[vii] a permis de conclure que des programmes spécifiques et ciblés sont nécessaires pour appuyer les régions éloignées dans leurs projets structurants.

Dans ce SP, DEC appuie notamment la planification et la mise en œuvre de projets d'équipements collectifs économiques. Ainsi, les 4 collectivités qui ont reçu un appui

[vi] Le renouvellement de toutes les ententes pluriannuelles des associations touristiques et sectorielles, de plusieurs OBNL récurrents et de festivals majeurs a nécessité l'utilisation de ressources supplémentaires dans le volet promotion des atouts en 2014-2015 par rapport aux exercices précédents. Les montants associés à ces nouveaux projets seront principalement déboursés à compter de 2015-2016.

financier de DEC en 2014-2015 pour des projets d'équipements collectifs économiques ont mis en œuvre des projets issus d'une planification totalisant 100 % des collectivités soutenues.

DEC a également favorisé le rayonnement des atouts économiques régionaux du Québec sur la scène internationale. Il a appuyé la commercialisation de destinations ou d'événements d'envergure, comme des festivals, pour accroître la fréquentation touristique et générer des retombées économiques au sein des collectivités. Selon les données les plus récentes[61], en moyenne près de 6,5 millions de touristes de l'extérieur du Québec ont sillonné ses différentes régions sur une base annuelle.

DEC a contribué, par le biais de Montréal International et de Québec International, à maintenir ou à attirer au Québec 50 entreprises étrangères et organisations internationales en 2014-2015.[62]

[61] Tourisme Québec, *les plus récentes données sur le tourisme au Québec (Mise à jour 17 juin 2015)* http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/categorie-plus-recentes-donnees-tourisme-quebec-143.html

[62] Montréal international (2014), *Bilan des activités 2014* http://www.montrealinternational.com/publications/bilan-activites-2014/ Québec International (2014), *Rapport annuel 2014*. http://www.quebecinternational.ca/a-propos/publications/

2.4 Programme 1.3 – *Renforcement de l'économie des collectivités*

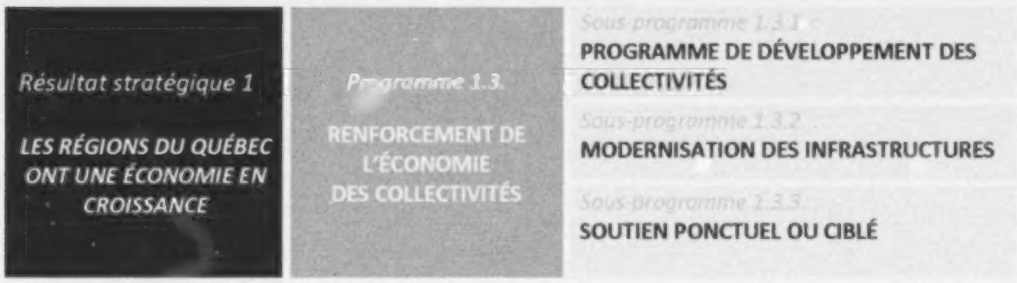

Description

Outre ses programmes réguliers, DEC conçoit, administre et met en œuvre des programmes nationaux ou des initiatives ponctuelles ou ciblées. Ils ont tous pour objectif le renforcement de l'économie des collectivités afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec.

DEC appuie ainsi le développement économique des collectivités et assure la gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures pour le Québec. DEC soutient de plus l'activité économique des collectivités québécoises qui subissent un choc économique, qui doivent relever d'importants enjeux de développement ou qui saisissent des occasions d'affaires à long terme.

Ce programme vise les entreprises et les organismes à but non lucratif. DEC intervient dans ce programme par le biais d'un financement supplémentaire temporaire ou permanent dédié du gouvernement du Canada ou par des fonds spécifiques alloués par l'Agence par l'entremise du PDEQ. DEC intervient également à l'aide du financement permanent dédié au *Programme de développement des collectivités* (PDC).

Ressources financières du programme[63] 2014-2015 (en dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles	Écart[64] (réel moins prévu)
38 816 648	38 816 648	46 333 260	55 328 034	16 511 386

63 Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

64 L'écart d'environ 16,5 M$ entre les dépenses réelles et celles prévues s'explique par le fait que lors de la publication du RPP 2014-2015, les budgets annuels de certaines initiatives n'étaient pas connus telles que *l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic* et l'*Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec* (ISCTBE).

Ressources humaines du programme[65] (équivalent temps plein – ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
29	47	18

Mesure du rendement du programme, 2014-2015

Programme 1.3 : Renforcement de l'économie des collectivités			
Résultats généraux	**Rendement**		
Nombre de projets appuyés[66] Nombre de programmes nationaux et d'initiatives ponctuelles mis en œuvre[67] Dépenses réelles Part des dépenses de DEC	237 projets 8 48,5 millions de dollars 23 %		
Résultat final attendu	**Indicateurs de rendement**	**Cibles triennales**	**Résultats cumulatifs**
Les collectivités du Québec ont une économie renforcée	Valeur des investissements totaux générés dans les collectivités :	770,3 M$	776,6 M$[68]
	• Programme de développement des collectivités	744 M$	730,4 M$
	• Initiative de développement économique — dualité linguistique 2013-2018	6,8 M$	6,9 M$
	• Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile	19,5 M$	15,1 M$

[65] L'écart de 18 ETP entre l'utilisation réelle et celle prévue s'explique principalement par la mise en œuvre de nouvelles initiatives qui n'étaient pas prévues dans le RPP 2014-2015.

[66] Le résultat ci-haut exclut les projets associés au sous-programme *Modernisation des infrastructures*.

[67] Les programmes nationaux et initiatives ponctuelles mis en œuvre par DEC sont : Programme de développement des collectivités (PDC), Initiative de développement économique de la Feuille de route sur la dualité linguistique (IDE), Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile, Initiative de relance économique de Lac-Mégantic, l'Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec, l'Initiative de restauration de traverses de cours d'eau sur les chemins à vocation faunique et multiressources et l'Initiative d'investissement local.

[68] Le résultat total inclut les résultats de l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic (18,8 M$) et l'Initiative d'investissement local (5,4 M$) pour lesquelles aucune cible n'avait été établie en 2014-2015.

Analyse du rendement et leçons retenues

Dans le cadre du programme *Renforcement de l'économie des collectivités*, DEC a atteint la majorité de ses cibles de résultats au 31 mars 2015. En 2014-2015, DEC a mis en œuvre des initiatives ponctuelles ou ciblées ainsi qu'une initiative nationale et a administré un fonds pour Infrastructures Canada.

L'intervention de DEC pour renforcer l'économie des collectivités a généré des investissements totalisant 776,6 millions de dollars.[69]

Par le biais du *programme de développement des collectivités*, DEC a appuyé financièrement 56 SADC ainsi que 10 CAE. Durant l'exercice 2014-2015, DEC a soutenu la réalisation de 1463 projets concrétisant des investissements totaux de 730,4 millions de dollars dans les collectivités appuyées.

Au moyen de l'initiative nationale IDE, DEC a contribué à stimuler le développement économique des communautés anglophones (c'est-à-dire des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Québec). En 2014-2015, dans le cadre de cette initiative, DEC a soutenu 12 projets concrétisant des investissements totaux de 6,9 millions de dollars dans les collectivités appuyées; dépassant ainsi la cible de rendement prévue.

Dans le cadre de *l'Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*, DEC a contribué à appuyer la transition économique des collectivités des municipalités régionales de comté (MRC) des Appalaches et des Sources, dépendantes de l'industrie de l'amiante chrysotile vers les secteurs secondaire et tertiaire. DEC a soutenu 18 projets dont 9 ont été complétés en 2014-2015, concrétisant des investissements totaux de 15,1 millions de dollars dans les collectivités.

Dans le cadre de *l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*, DEC a favorisé la relance économique et commerciale de cette collectivité en déployant sur le terrain une équipe dédiée pour accompagner les acteurs du milieu dans leurs démarches de développement économique. DEC a soutenu 13 projets dont 5 ont été complétés en 2014-2015, concrétisant des investissements totaux de 18,8 millions de dollars dans la collectivité.

Dans le cadre de *l'Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec*, DEC a contribué à soutenir la durabilité et le dynamisme du secteur forestier ainsi que la santé des forêts du Canada, vitaux pour les communautés liées à cette industrie. Il a investi cette année à la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) 1,5 million de dollars pour aider à contrôler l'infestation de la tordeuse dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord

Par le biais de ses activités en vertu du *Programme de développement économique du*

[69] Le résultat ci-haut est cumulatif et couvre la période de 2012-2013 à 2014-2015. Il exclut les projets associés au sous-programme *Modernisation des infrastructures*.

Québec (PDEQ), DEC a également mis en œuvre deux nouvelles initiatives pour contribuer au renforcement de l'économie des collectivités :

L'appui de DEC par le biais de l'*Initiative de restauration de traverses de cours d'eau sur les chemins à vocation faunique et multiressources* a permis d'encourager la restauration de traverses de cours d'eau et de veiller à l'amélioration, à la réfection et à l'entretien de ces chemins à vocation faunique et multiressources. En 2014-2015, 1,5 million de dollars ont été investis dans le cadre de cette entente Canada-Québec pour la réalisation de projets.

Par ailleurs, DEC a mis en œuvre l'*Initiative d'investissement local*. Il a financé des projets permettant de soutenir l'investissement local dans toutes les régions du Québec en encourageant la remise en état, l'amélioration ou l'agrandissement de salles communautaires existantes, accessibles au public et à vocation non commerciale. En 2014-2015, DEC a soutenu 120 projets concrétisant des investissements totaux de 5,4 millions de dollars dans les collectivités.

2.4.1 Sous-programme 1.3.1 – *Programme de développement des collectivités (PDC)*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à aider le développement économique local en milieu rural afin de renforcer l'économie des collectivités du Québec. Ce SP met en œuvre un programme national, soit le *Programme de développement des collectivités* (PDC).

Le PDC joue un rôle important dans le renforcement de la capacité des collectivités rurales à diversifier leur assise économique en vue d'assurer leur prospérité et leur viabilité à long terme.

DEC, par le biais du PDC, favorise la planification et le développement socio-économique des collectivités rurales du Québec, l'accès au capital, l'offre de services-conseils ainsi que l'appui à des projets locaux.

DEC livre le PDC au Québec en s'appuyant sur les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres d'aide aux entreprises, et ce, en vertu d'ententes de contributions.

Ressources financières du sous-programme[70] 2014-2015 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel vs prévu)
30 367 433	29 819 011	-548 422

Ressources humaines du sous-programme 2014-2015 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel vs prévu)
10	12	2

[70] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

Mesure du rendement du sous-programme, 2014-2015

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats
Sous-programme 1.3.1 : *Programme de développement des collectivités (PDC)*			
Les collectivités sont économiquement durables	Nombre d'initiatives de développement économique mises en œuvre dans les collectivités suite à l'appui des SADC	315	553
	Pourcentage des entrepreneurs qui procèdent au prédémarrage, au démarrage ou à l'acquisition d'une entreprise avec l'appui des SADC et des CAE	60 %	69 %
	Pourcentage des entreprises qui réalisent des projets de redressement, d'expansion ou de modernisation avec l'appui des SADC et des CAE	73 %	89 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement obtenu dans le SP *Programme de développement des collectivités* a dépassé les attentes en 2014-2015. DEC livre le PDC au Québec en vertu d'ententes de contributions avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et les Centres d'aide aux entreprises (CAE).

En 2014-2015, DEC a appuyé financièrement 56 SADC situées dans les régions rurales désignées ainsi que 10 CAE situés dans des zones périurbaines. Durant l'exercice 2014-2015, DEC a versé environ 28,4 millions de dollars à ces organismes pour les aider à réaliser 1 463 projets en vue de renforcer l'économie des collectivités rurales du Québec.

Par le biais des SADC, DEC a dépassé ses cibles de résultats au 31 mars 2015. Les SADC ont mis en œuvre 553 initiatives de développement économique dans des collectivités, dépassant l'objectif fixé qui était de 315 initiatives. Avec l'aide des SADC et des CAE, 69 % des entrepreneurs appuyés ont procédé au prédémarrage, au démarrage ou à l'acquisition d'une entreprise, tandis que 89 % des entreprises ont réalisé leur projet de redressement, d'expansion ou de modernisation.

L'évaluation sommative du *Fonds démarrage et relève* et du *Fonds de soutien aux entreprises*[viii] réalisée en 2013-2014 présente des résultats positifs quant à l'impact de l'aide accordée aux entreprises par les SADC et révèle que, non seulement les deux initiatives ont répondu aux besoins de financement des entreprises y ayant participé mais, que peu ou pas d'offres similaires répondaient aux enjeux qui étaient ciblés par ces

initiatives. Dotés d'une enveloppe budgétaire totale de 28,3 millions de dollars, les Fonds ont permis la création de 139 emplois et le maintien de 685 emplois. Par ailleurs, le chiffre d'affaires de près de 75 % des entreprises échantillonnées lors de l'évaluation a augmenté.

Une étude réalisée par Statistique Canada[71] démontre que les entreprises appuyées par les SADC affichent une meilleure performance en ce qui concerne, la croissance de l'emploi, le taux de survie, la valeur des ventes et la productivité, par rapport à un groupe témoin similaire ne recevant pas cet appui.

[71] Troisième étude de Statistique Canada du PDC — 2013.

2.4.2 Sous-programme 1.3.2 – *Modernisation des infrastructures*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à assurer une gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures afin de renforcer l'économie des collectivités du Québec. Les infrastructures publiques de qualité sont un facteur clé du développement économique.

DEC agit à titre de partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada pour l'administration au Québec du *Fonds Chantiers Canada* (volet collectivités et grandes villes).[72]

Ces programmes font l'objet d'ententes entre Infrastructure Canada et le gouvernement du Québec et s'adressent principalement aux municipalités.

Ressources financières du sous-programme[73] 2014-2015 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel vs prévu)
1 528 865	472 312	-1 056 553

Ressources humaines du sous-programme[74] 2014-2015 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel vs prévu)
14	5	-9

Mesure du rendement du sous-programme, 2014-2015

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Résultat
Sous-programme 1.3.2 : *Modernisation des infrastructures*			
Les collectivités du Québec disposent d'infrastructures publiques améliorées	Nombre de collectivités qui disposent d'infrastructures publiques complétées selon les termes de l'entente de contribution	---	---

[72] DEC est responsable de la surveillance de l'utilisation des fonds pour le gouvernement fédéral. Il est également responsable de vérifier la conformité des projets avec les normes des Ententes-cadres conclues et les modalités des programmes.
[73] Ce tableau comprend uniquement des dépenses de fonctionnement.
[74] L'utilisation réelle en ETP pour l'exercice financier 2014-2015 est similaire à celle en 2013-2014 (4 ETP) ainsi qu'à la prévision des dépenses et l'utilisation d'ETP dans le RPP 2015-2016.

Analyse du rendement et leçons retenues
Au cours de l'exercice financier 2014-2015, DEC a poursuivi sa collaboration avec Infrastructure Canada dans le cadre du SP *Modernisation des infrastructures* pour assurer l'exécution au Québec du *Fonds Chantier Canada* (volets collectivités et grandes villes) afin que les collectivités québécoises disposent d'infrastructures publiques améliorées. Les faits saillants du rendement relatif aux divers programmes d'infrastructures se trouvent dans les *Rapports ministériels sur le rendement* d'Infrastructure Canada.[75]

[75] Se référer au site Web d'Infrastructure Canada : http://www.infrastructure.gc.ca/

2.4.3 Sous-programme 1.3.3 – *Soutien ponctuel ou ciblé*

Description

Ce sous-programme (SP) vise à soutenir de façon ponctuelle ou ciblée l'activité économique des collectivités du Québec afin de stabiliser ou de renforcer leur économie. Le contexte changeant requiert une capacité d'action en temps réel, adaptée à certains besoins du milieu ou qui répond à des priorités gouvernementales spécifiques.

DEC peut ainsi appuyer les collectivités du Québec qui vivent un choc économique, un désastre naturel ou des situations pouvant avoir une incidence non désirée sur leur développement économique, celles qui font face à d'importants enjeux de développement économique ou qui ont des occasions de développement qui offrent des effets positifs sur les régions.

Ce SP s'adresse principalement aux entreprises et aux organisations à but non lucratif. DEC intervient dans ce SP par le biais d'un financement supplémentaire temporaire ou dédié du gouvernement du Canada ou de fonds spécifiques alloués par l'Agence, par un programme de subventions et de contributions, le PDEQ.

Ressources financières du sous-programme[76] 2014-2015 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart[77] (réel vs prévu)
6 920 350	25 036 711	18 116 361

Ressources humaines du sous-programme 2014-2015 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart[78] (réel vs prévu)
5	30	25

[76] Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.
[77] L'écart d'environ 18 M$ s'explique principalement par les dépenses de fonctionnement et de subventions et de contributions supplémentaires pour financer de nouveaux projets et initiatives non prévus dans le RPP 2014-2015 tels que *l'Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec* (ISCTBE) et *l'Initiative d'investissement local*.
[78] Un ajustement de l'allocation des ressources a été effectué pour mettre à contribution les ETP nécessaires, afin d'analyser principalement des projets permettant l'amélioration d'installations locales selon les besoins identifiés du milieu.

Mesure du rendement du sous-programme, 2014-2015

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats
Sous-programme 1.3.3 : *Soutien ponctuel ou ciblé*			
Les collectivités disposent d'un soutien ponctuel pour stabiliser ou renforcer leur économie	Pourcentage des collectivités appuyées qui bénéficient d'un soutien ponctuel :[79]		
	• Initiative de développement économique — dualité linguistique 2013-2018	19 %	23 %
	• Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile	100 %	100 %
	• Initiative d'aide à la relance économique et à la reconstruction de la ville de Lac-Mégantic	100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour 2014-2015, le rendement du SP Soutien ponctuel ou ciblé a satisfait aux attentes. DEC a versé 20 millions de dollars pour appuyer la réalisation de 166 projets dans le cadre d'initiatives ponctuelles ou ciblées afin de répondre en temps réel aux besoins du milieu, à ses priorités et à celles du gouvernement. Il a ainsi soutenu de façon ponctuelle l'activité économique pour la totalité des collectivités visées afin de stabiliser ou de renforcer leur économie.

Initiative de développement économique – Dualité linguistique (IDE) 2013-2018

Les collectivités appuyées dans le cadre de l'IDE 2013-2018 sont les communautés anglophones, soit de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au Québec.

- DEC a appuyé la réalisation de 12 projets, à hauteur de 1,7 million de dollars.
- Sur les 62 CLOSM répertoriées au Québec, 14 collectivités ont bénéficié d'un soutien ciblé en 2014-2015, soit 23 % des collectivités ciblées.

[79] Pour plus de détails concernant l'initiative nationale IDE, les deux initiatives ponctuelles et le FAIC, se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pdeq/index.html

Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars sur 7 ans (2013-2020);
- Vise à accompagner les collectivités et les entreprises des MRC des Appalaches et des Sources dans leurs efforts pour diversifier et renforcer leur base économique et ainsi accroître ainsi leur potentiel de croissance à long terme;
- En 2014-2015, 3,9 millions de dollars ont été investis par DEC dans le cadre de 18 projets.

Initiative de relance économique de Lac-Mégantic

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars sur 7 ans (2013-2020), elle se décline en trois volets : la reconstruction de la ville, l'aide directe aux entreprises et la création de deux fonds d'investissement gérés par la SADC de la région de Mégantic;
- Vise à apporter un appui à la relance économique et à la reconstruction de la ville suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013;
- Déploiement d'une équipe dédiée sur le terrain pour accompagner les acteurs du milieu dans leur démarche de développement économique;
- En 2014-2015, 8,8 millions de dollars ont été investis par DEC dans le cadre de 13 projets.

Initiative stratégique contre la tordeuse de bourgeons d'épinette au Québec

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 6 millions de dollars sur quatre ans (2014-2018);
- Vise à soutenir la durabilité et le dynamisme du secteur forestier ainsi que la santé des forêts du Canada, vitaux aux communautés rurales;
- En 2014-2015, DEC a investi 1,5 million de dollars à la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) pour aider à contrôler l'infestation de la tordeuse dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

Par le biais de ses activités en vertu du *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ), DEC a également mis en œuvre deux nouvelles initiatives pour contribuer au renforcement de l'économie des collectivités :

Initiative pour la restauration de traverses de cours d'eau sur les chemins à vocation faunique et multiressources

- DEC a financé des projets qui visent à encourager la restauration des traverses de cours d'eau endommagés par le vieillissement et les intempéries et veiller à

l'amélioration, à la réfection et à l'entretien de ces chemins à vocation faunique et multiressources;
- En 2014-2015, 1,5 million de dollars ont été investis dans le cadre de cette entente Canada-Québec pour financer des projets.

Initiative d'investissement local

- DEC a financé des projets permettant de soutenir l'investissement local dans toutes les régions du Québec en encourageant la remise en état, l'amélioration ou l'agrandissement de salles communautaires existantes, accessibles au public et à vocation non commerciale;
- En 2014-2015, 2,2 millions de dollars ont été investis par DEC dans le cadre de 120 projets.

2.5 Programme 1.4 – *Services internes*

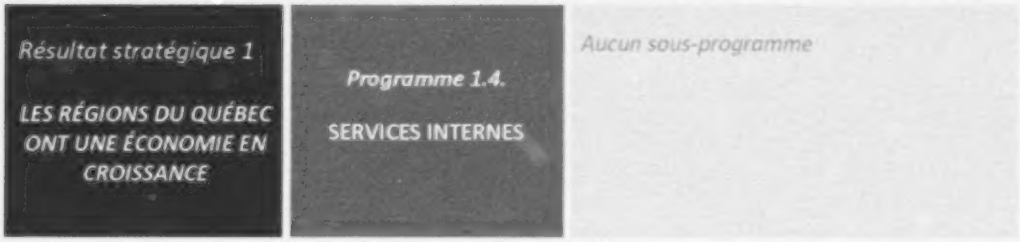

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et service de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinés à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Ils permettent une meilleure efficacité lors de la livraison des programmes et contribuent ainsi à une offre de service de qualité aux Canadiens.

Ressources financières du programme[80] 2014-2015 (en dollars)

Dépenses budgétaires	Dépenses prévues	Autorisations[81]	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
13 906 770	13 906 770	15 995 281	17 871 800	3 965 030

[80] Ce tableau comprend uniquement des dépenses de fonctionnement.
[81] Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par programme de l'AAP constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

Ressources humaines du programme[82] 2014-2015 (équivalent temps plein – ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (prévu *vs* réel)
120	127	7

Analyse du rendement et leçons retenues
L'utilisation réelle en ce qui a trait aux ressources humaines au sein du programme *Services internes* correspond aux besoins opérationnels liés à ce programme. L'écart observé avec la prévision s'explique notamment par la poursuite et l'accélération de la mise en œuvre des initiatives de modernisation pour soutenir la livraison des programmes de DEC et contribuer à une offre de services de qualité aux Canadiens.

[82] L'attribution des ETP prévus dans le programme Services internes s'effectue selon la définition des services internes fournie par le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre du Profil des Services internes du gouvernement du Canada. Toutefois, comme convenu avec le SCT, le regroupement Services de gestion et de surveillance pour DEC, à l'instar des autres Agences de développement régional du Canada, exclut la conception et la gestion des programmes, politiques, normes et lignes directrices ainsi que les relations gouvernementales.

SECTION III : Renseignements supplémentaires

3.1 Faits saillants des états financiers

Les points saillants financiers présentés ci-dessous donnent un aperçu de la situation et des opérations financières de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC). Les états financiers non audités sont dressés conformément aux conventions comptables du gouvernement, qui reposent sur les principes de comptabilité généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Il faut noter que les dépenses présentées dans les tableaux des sections I et II du rapport sont préparées selon la comptabilité de caisse, tandis que les faits saillants financiers ci-après le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliant ces deux méthodes comptables sont disponibles dans les notes complémentaires aux états financiers de DEC.

Un état des résultats plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, peut être trouvé sur le site Web de DEC[83]

[83] Se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr/2015-2016/325/index.html

3.1.1 État condensé des opérations

État condensé des opérations (non audité) **Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 (en dollars)[ix]**					
Information financière	**Résultats attendus 2014-2015**	**Résultats réels 2014-2015**	**Résultats réels 2013-2014**	**Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats attendus 2014-2015)**	**Écart (résultat réels 2014-2015 moins résultats réels 2013-2014)**
Total des charges [84]	173 978 000	151 447 431	184 836 195	(22 530 569)	(33 388 764)
Total des revenus	0	0	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	173 978 000	151 447 431	184 836 195	(22 530 569)	(33 388 764)

[84] Les dépenses correspondent aux ressources économiques utilisées par DEC au cours d'une période pour faire la prestation des programmes de son Architecture d'alignement des programmes (AAP). Elles sont de deux types : (i) paiements de transfert; et, (ii) fonctionnement. Or, les dépenses calculées dans le cadre de *l'État des résultats prospectif* (section III) diffèrent de celles présentées dans les sections I et II du Rapport sur les plans et priorités (RPP), puisque les contributions remboursables sans condition ne sont pas comptabilisées comme des prêts, réduisant ainsi les dépenses totales en paiements de transfert.

Les charges

- En 2014-2015, les charges totales de DEC se sont chiffrées à 151,4 millions de dollars, en baisse de 33,4 millions de dollars (18,1 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la fin du financement des Fonds d'amélioration des infrastructures communautaires en 2013-2014 et à la hausse des charges engagées pour le compte du gouvernement.
- En effet, les charges en paiement de transfert, qui totalisent 105,4 millions de dollars, ont diminué de 22,8 % entre 2013-2014 et 2014-2015. Les charges de fonctionnement ont aussi connu une baisse de 4,7 % pour atteindre 46,0 millions de dollars au 31 mars 2015.
- L'écart de l'ordre de 22,5 millions de dollars dans la valeur des charges nettes est notamment dû à une réduction des contributions non remboursables par rapport à la prévision et à des charges engagées pour le compte du gouvernement plus grandes que prévues dues à une variation de la provision des mauvaises créances. Les charges engagées pour le compte du gouvernement réduisent les charges de DEC, ce dernier présentant des charges nettes dans ses états financiers.

Les revenus

- Retournés au Trésor, les revenus de DEC sont déclarés dans ses états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. En 2014-2015, les revenus totaux bruts de DEC se sont chiffrés à 294 123 dollars, en baisse de 55,2 % par rapport à l'exercice précédent. Les revenus consistent principalement en frais d'intérêts facturés lors de défauts de paiement.

3.1.2 État condensé de la situation financière

État condensé de la situation financière (non audité) Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 (en dollars)			
Information financière	**2014-2015**	**2013-2014**	**Écart (2014-2015 moins 2013-2014)**
Total des passifs nets	35 554 488	33 572 155	1 982 333
Total des actifs financiers nets	32 317 420	30 396 774	1 920 646
Dette nette du Ministère	3 237 068	3 175 381	61 687
Total des actifs non financiers	1 081 487	811 076	270 411
Situation financière nette du Ministère	(2 155 581)	(2 364 305)	208 724

Les passifs

- Au 31 mars 2015, le passif net de DEC s'élevait à 35,6 millions de dollars en hausse de 5,9 % par rapport au total des passifs de 2013-2014. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la hausse des créditeurs nets.
- Les comptes créditeurs et les charges à payer représentent la plus grande partie des passifs, soit 90,9 % (32,3 millions de dollars) du total net des passifs. Les avantages sociaux futurs ainsi que les indemnités de vacances et congés compensatoires occupent respectivement 5,3 % (1,9 million de dollars) et 3,8 % (1,4 million de dollars) du passif net de l'organisation.

Les actifs

- Au 31 mars 2015, les actifs financiers nets se chiffraient à 32,3 millions de dollars, en hausse de 6,3 % par rapport au total des actifs de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à la hausse des montants à recevoir du Trésor (bénéfices marginaux et charges à payer).
- De plus, les prêts de DEC, détenus entièrement pour le compte du gouvernement, se chiffraient à 283,8 millions de dollars au 31 mars 2015, en hausse de 2,7 % par rapport à l'année 2013-2014 en raison de l'augmentation des contributions remboursables versées par l'organisation.
- Par ailleurs, les actifs non financiers de DEC s'établissaient à 1,1 million de dollars au 31 mars 2015, en hausse de 33,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des acquisitions d'immobilisations.

3.2 États financiers

Les états financiers non audités de DEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, le rapport d'audit des contrôles de base effectué par le Bureau du contrôleur général du Canada et le plan d'action de la direction qui y donne suite se trouvent sur le site Web de DEC.[x]

3.3 Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015* sont disponibles sur le site Web de DEC.[85]

- *Stratégie ministérielle de développement durable*
- *Renseignements sur les programmes de paiements de transfert*
- *Audits internes et évaluations*
- *Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes*
- *Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes*
- *Annexe 1 — Notes techniques sur les données de rendement de DEC*

3.4 Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la Politique publique en appliquant des mesures spéciales comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*[xi]. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

[85] Se référer au site Web de DEC : http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr/2014-2015/324/index.html#sectn_8

SECTION IV : Coordonnées de l'organisation

Développement économique du Canada pour les régions du Québec

Édifice Dominion Square
1255, rue Peel, bureau 900
Montréal (Québec)

H3B 2T9

CANADA

Téléphone : 514-283-6412
Télécopieur : 514-283-3302

Site Web : http://www.dec-ced.gc.ca

Renseignements supplémentaires

L'information suivante se trouve sur le site Web de DEC :

Programmes de DEC :
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/index.html

Organigramme de DEC :
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/agence/organigramme/organigramme.html

Liste des bureaux d'affaires de DEC :
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html

Guide de présentation d'un projet à DEC :
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/guide.html

Annexe : Définitions

Architecture d'alignement des programmes
Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre pangouvernemental
Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

Cible
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit
Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements en provenance du Trésor.

Dépenses budgétaires
Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

Dépenses non budgétaires
Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses législatives
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Dépenses prévues
En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce

dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

Dépenses votées :
Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

Équivalent temps plein
Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement
Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Plan
Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Priorité
Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Production de rapports sur le rendement
Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme
Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme à durée temporaire
Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à élimination graduelle.

Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport ministériel sur le rendement

Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à chaque automne.

Rapport sur les plans et les priorités

Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

Rendement

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure par laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure par laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Résultat

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat stratégique

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Résultats du gouvernement du Canada

Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

i Cadre pangouvernemental :
http://tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx.

ii Comptes publics du Canada 2015 :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/

iii Site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

iv L'information sur les sources de données, leur traitement et leur fiabilité est disponible dans les tableaux supplémentaires sur le site WEB de DEC : (Voir Annexe 1 — Notes techniques sur les données de rendement.)
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html

v Statistique Canada (2013), Étude des impacts économique — 2001 à 2010
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/evaluation/2014/318/index.html

vi Statistique Canada (2013), Étude des impacts économique — 2001 à 2010
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/evaluation/2014/318/index.html

vii Étude de cas : Projet d'implantation du Réseau de communications à Large bande Eeyou Istchee
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/evaluation/2015/317/index.html

viii Évaluation sommative du Fonds démarrage et relève et du Fonds de soutien aux entreprises.
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/evaluation/2015/316/index.html

ix États Financiers prospectifs (non-audités) au 31 mars 2014 et 2015
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rpp/2014-2015/302/index.html

x États financiers de DEC :
http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr/2015-2016/325/index.html

xi. Dépenses fiscales du gouvernement du Canada :
http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp.